



CERCLE SPORTIF QUEVENOIS

Section TENNIS DE TABLE

Document à
compléter et à
remettre au club

REGLEMENT INTERIEUR

(édition d'août 2026)

2^{ème} partie

(Accusé de Réception)

Je soussigné(e) : Madame, Monsieur ⁽¹⁾ :
Licencié(e), parent/responsable légal de ⁽¹⁾ :

- 1 - Certifie avoir reçu un exemplaire du règlement intérieur de la section Tennis de Table du Cercle Sportif Quévenois (édition d'août 2026) et m'engage à le respecter.
- 2 - Reconnais avoir pris connaissance des conditions d'assurance mises à ma disposition et déclare faire mon affaire personnelle quant à la souscription ou non des garanties complémentaires portant sur les capitaux décès et invalidité ainsi que sur les indemnités journalières qui sont proposées par la FFTT aux licenciés.
- 3 - Accepte que les photos prises lors des différentes manifestations soient mises en ligne sur le site internet de la section ou diffusées dans des revues sportives ⁽²⁾.
 - oui ☐
 - non ☐

Pour les parents ou responsables légaux d'un/de licencié(s) mineur(s)

- 4 - Assurerai l'accompagnement de mon/mes enfant(s) jusqu'aux lieux d'entraînement, de même qu'à ceux des rencontres de compétition à domicile ou aux points de rendez-vous pour les rencontres devant se dérouler à l'extérieur, s'il y a lieu ⁽²⁾.
 - oui ☐
 - non ☐
- 5 - Dégage toute responsabilité vis-à-vis des dirigeants de la section quant aux accidents qui pourraient se produire en dehors des heures et lieux d'entraînement et de rencontres de compétition.
- 6 - M'engage à covoiturer les joueurs de(s) (l')équipe(s) engagée(s) en compétition dans laquelle/lesquelles mon/mes enfant(s) évolue(nt) en respectant le planning établi.
- 7 - Accepte que mon/mes enfant(s) participe(nt) au Critérium Fédéral ^{(2) (3)}.
 - oui ☐
 - non ☐

Pour les licenciés des catégories Juniors et Seniors inscrits en compétition

- 8 - Sur le plan sportif, accepte de participer à la Coupe du Morbihan ⁽²⁾.
 - oui ☐
 - non ☐

A, le

Signature

⁽¹⁾ rayer la mention inutile

⁽²⁾ cocher la case correspondante

⁽³⁾ le Critérium Fédéral est une épreuve départementale individuelle se déroulant sur 4 samedis après-midi répartis tout au long de la saison sportive, ouverte aux jeunes joueurs détenteurs d'une licence de compétition dite « Traditionnelle », et **soumise à la perception de droits d'inscription forfaitaires à la charge du licencié** - pour un montant allant de 16,50 € à 19,00 € selon la catégorie du joueur concerné.